



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Service canadien de renseignements criminels

Méthodologie d'évaluation intégrée des menaces

Version 1.0

Nota : Les concepts et les idées contenus dans le présent document, intitulé Méthodologie d'évaluation intégrée des menaces du SCRC, proviennent de divers organismes d'application de la loi et du renseignement, de publications universitaires et de sources ouvertes du Canada et de l'étranger, ainsi que de pratiques exemplaires du Bureau central et des bureaux provinciaux du SCRC. Les concepts et les idées sont destinés à servir de ressource pour la collectivité du renseignement en général et les personnes qui participent au processus d'évaluation intégrée des menaces. Pour connaître les sources d'information sur lesquelles est fondé le présent document, consultez la bibliographie sommaire.

Ce document est en cours d'élaboration et sera actualisé au fur et à mesure qu'évoluera le processus d'évaluation intégrée des menaces du SCRC.

Avant-propos

Le processus d'évaluation intégrée des menaces découle de la première *Évaluation nationale de la menace posée par le crime organisé et les crimes graves au Canada*, produite par le Bureau central du SCRC en 2003. En 2004, le processus est devenu réellement intégré et a mené à l'élaboration d'un plan national de collecte de renseignements et à la tenue de réunions d'un groupe de travail national afin d'établir des normes d'analyse pour les évaluations.

En 2005, le Bureau central s'est servi des évaluations des menaces antérieures, tant provinciales que nationales, pour mettre l'accent sur la menace globale que posent les marchés criminels sur le Canada, leur portée, leur ampleur et plus particulièrement la dynamique des groupes du crime organisé impliqués dans ces marchés. En 2007, le Bureau central facilitera davantage la prise de décisions éclairées par les cadres supérieurs des organismes d'application de la loi en faisant ressortir les menaces criminelles importantes dans le cadre du processus coordonné de ciblage répressif qui permet l'établissement des priorités en matière de crime organisé. Ce processus, qui s'inscrit dans la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé, a été élaboré par l'Association canadienne des chefs de police en collaboration avec le SCRC.

Le processus d'évaluation des menaces a beaucoup évolué au cours des cinq dernières années. Son évolution a fait ressortir la nécessité d'officialiser les processus et les protocoles qui font partie intégrante du Modèle canadien des renseignements criminels. La méthodologie exposée dans le présent document constitue la première étape de la collecte des principaux outils, techniques et pratiques communes actuellement utilisés ou présentant un intérêt nouveau dans le cadre du processus d'évaluation intégrée des menaces. Ce processus est en cours d'élaboration et continuera d'évoluer avec le temps.

Service canadien de renseignements criminels Méthodologie d'évaluation intégrée des menaces du SCRC

Pour tout renseignement sur la présente publication, veuillez vous adresser au :

Directeur général du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Canada

Table des matières

Au sujet du Service canadien de renseignements criminels	4
Produits et services du Bureau central	4
Produits d'analyse du renseignement stratégique	5
Structure à trois modules	6
Structure de l' <i>Évaluation nationale de la menace</i>	7
Matrice des données sur le crime organisé	9
Mesure du niveau des connaissances.....	10
Préjudices du crime organisé et des crimes graves	11
Règles administratives	12
Ordinogramme du processus d'évaluation intégrée des menaces	14
Vocabulaire des probabilités estimatives	15
Modèle canadien des renseignements criminels	16
Terminologie	17
Bibliographie sommaire	30

Au sujet du Service canadien de renseignements criminels

Le SCRC est le porte-parole de la collectivité canadienne du renseignement criminel. À ce titre, il est mieux placé que quiconque pour fournir aux cadres supérieurs des organismes d'application de la loi et de certains ministères des renseignements stratégiques sur le crime organisé et les crimes graves au Canada.

Structure

Fondé en 1970, le SCRC unit les groupes du milieu des renseignements criminels au Canada en offrant un leadership et des connaissances spécialisées aux organismes qui en sont membres. Le SCRC comprend un Bureau central à Ottawa relié à dix bureaux provinciaux situés partout au pays. Le Bureau central assure la liaison avec les bureaux provinciaux desquels il recueille de l'information et des renseignements. Les bureaux provinciaux sont gérés de façon indépendante tout en maintenant des normes communes en matière de prestation de services.

Membres et gouvernance

Le SCRC compte trois catégories de membres. Seuls les services de police dotés de l'entière compétence policière par application d'une loi canadienne de police fédérale ou provinciale peuvent devenir membres de catégorie I du SCRC. Les organismes chargés d'exécuter certaines lois par application d'une loi fédérale ou provinciale particulière (p. ex., *Loi sur les douanes*, *Loi provinciale sur la faune*) peuvent se voir attribuer le statut de membres de catégorie II. Le statut de membre de catégorie III peut être accordé à un organisme qui n'a aucun pouvoir direct d'exécution de la loi, mais qui prête main-forte aux organismes d'application de la loi.

Le SCRC est dirigé par le Comité exécutif national du SCRC, qui est présidé par le Commissaire de la GRC et composé de 24 dirigeants de la collectivité policière canadienne.

Produits et services du Bureau central

SARC

Le SARC, Système automatisé de renseignements sur la criminalité, est le dépôt national de l'information et des renseignements sur le crime organisé et les crimes graves et n'est accessible qu'à la collectivité canadienne d'application de la loi.

Formation en renseignements criminels

Le SCRC parraine chaque année des cours sur le renseignement criminel qui se tiennent à divers endroits au pays. Ces cours servent à former le personnel des organismes membres du SCRC pour remplir diverses fonctions en renseignements criminels.

Exigences nationales en matière de renseignements criminels, de collecte et de liaison - Services d'analyse stratégique

Le programme d'Exigences nationales en matière de renseignements criminels, de collecte et de liaison du Bureau central du SCRC recueille et examine l'information et les renseignements sur les groupes de crime organisé et leur implication dans les différents marchés criminels. Les Services d'analyse stratégique du Bureau central du SCRC sont responsables de préparer divers produits de renseignements stratégiques. On leur doit la conception, l'élaboration et la mise en oeuvre d'une méthodologie et d'un système « d'alerte stratégique rapide » qui consolident les pratiques actuelles d'application de la loi au moyen du contrôle et de la prévention de la criminalité.

Produits d'analyse du renseignement stratégique

Le Bureau central du SCRC prépare divers produits d'analyse du renseignement stratégique :

Évaluation nationale de la menace posée par le crime organisé et les crimes graves au Canada : L'Évaluation nationale de la menace que publie chaque année le SCRC favorise la prise de décisions éclairées par les cadres supérieurs des organismes d'application de la loi et brosse un tableau de la criminalité organisée au Canada pour la collectivité canadienne du renseignement criminel. En 2007, le Bureau central a également déterminé les menaces criminelles importantes dans le cadre du processus coordonné de ciblage répressif qui permet l'établissement des priorités en matière de crime organisé. Ce processus, qui s'inscrit dans la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé, a été élaboré par l'Association canadienne des chefs de police en collaboration avec le SCRC.

Prévision nationale du renseignement criminel sur le crime organisé et les crimes graves au Canada : La *Prévision* vise avant tout à brosse un tableau global des menaces que posent le crime organisé et les crimes graves au Canada de manière à faciliter la prise de décisions éclairées par les cadres supérieurs des administrations gouvernementales.

Rapport annuel sur le crime organisé au Canada : Le *Rapport annuel*, le seul rapport national public sur le crime organisé préparé par des organismes d'application de la loi, est publié pour informer et sensibiliser le public au sujet des effets du crime organisé sur toutes les collectivités et dans toutes les régions du Canada. Pour consulter le rapport, visitez le site www.scr.gc.ca.

Évaluations stratégiques de la menace fondées sur le renseignement : Le SCRC produit périodiquement des évaluations approfondies de questions ou de menaces particulières en matière d'application de la loi.

Notes de renseignements stratégiques : Les notes visent à fournir aux organismes membres du SCRC des produits de renseignements analytiques, stratégiques et

concis sur des questions de crime organisé qui touchent le Canada. Des versions non classifiées de ces rapports sont affichées sur l'Internet dès qu'elles sont prêtes.

Précis de renseignement stratégique : Le *Précis* présente un sommaire des principales conclusions, décisions et prévisions tirées de produits comme *l'Évaluation nationale de la menace et la Prévision nationale du renseignement criminel*.

Liste de veille Sentinelle et évaluations des alertes stratégiques rapides (Sentinelle): La *Liste de veille Sentinelle*, publiée tous les trois mois, propose divers scénarios que pourrait suivre l'évolution de menaces connues et les répercussions qu'ils auraient sur la collectivité canadienne d'application de la loi au cours des mois et des années à venir. *Sentinelle* est une gamme de produits qui procure des alertes stratégiques rapides sur les menaces criminelles et leur évolution, qu'elles émanent du pays ou de l'étranger.

Structure à trois modules

En 2003, au début du processus d'évaluation intégrée des menaces, le Bureau central et les bureaux provinciaux ont commencé à uniformiser la structure des évaluations intégrées des menaces provinciales publiées annuellement, ainsi que la marche à suivre pour l'élaboration de ces dernières. En décembre 2004, les bureaux provinciaux ont accepté d'adopter la structure à trois modules pour leurs évaluations, ce qui permet d'assurer une uniformité à l'échelle nationale dans l'évaluation du crime organisé et facilite les comparaisons entre les provinces.

Module I – Évaluation stratégique de la menace

- Ce module est préparé par le Bureau central et les bureaux provinciaux.
- Il peut comprendre les éléments suivants :
 - Analyse de l'environnement ou facteurs
 - Liens – légitimes ou criminels
 - Groupes du crime organisé (menaces, capacités, vulnérabilités et tendances)
 - Marchés criminels (portée, ampleur, dynamique et tendances)
 - Préjudices
 - Prévisions
 - Recommandations

Module II – Matrice des données sur le crime organisé

- Les bureaux provinciaux répertorient tous les groupes du crime organisé ou un certain nombre de groupes importants qui mènent leurs activités dans leur province respective.
- Un modèle de matrice a été remis à tous les bureaux provinciaux pour qu'il serve de cadre commun.

- Le Bureau central élabore un répertoire national et stratégique des groupes afin de déterminer les menaces criminelles importantes à l'échelle interprovinciale, nationale et internationale.
- Ce module peut comprendre les éléments suivants :

Nom et taille du groupe	Structure du groupe
Groupes affiliés	Matrice Sleipnir
Entreprises affiliées	Blanchiment d'argent
Initiatives récentes d'application de la loi	Sources de soutien
Activités criminelles (connues et soupçonnées)	Points d'entrée

Module III – Profils tactiques des groupes du crime organisé et des personnes qui s’y associent

- Ce module établit un lien entre les évaluations intégrées des menaces et le processus coordonné d'établissement des objectifs de renseignement et de répression.
- Les profils tactiques contiennent des renseignements sur les groupes ou les individus ciblés impliqués dans le crime organisé ou des crimes graves.
- Ce module peut comprendre les éléments suivants :

Renseignements personnels	Antécédents judiciaires et rôles criminels
Position et influence (réputation)	Finances
Capacités (expertise et compétences)	Vulnérabilités et possibilités

Structure de l'Évaluation nationale de la menace

La structure de l'*Évaluation nationale de la menace* publiée par le Bureau central du SCRC vient compléter la structure à trois modules des évaluations intégrées des menaces provinciales. Le module I fournit une évaluation stratégique des marchés et des groupes criminels d'importance. En 2006, le Bureau central a adopté les modules II et III pour cerner et classer les menaces criminelles importantes à partir d'un répertoire des groupes du crime organisé.

Module I : Évaluation stratégique des marchés criminels

A: Principales constatations

B: Facteurs : contexte international et criminalité au Canada

C: Préjudices et marchés criminels (économiques, sociaux et politiques)

D: Marchés criminels

L'évaluation des éléments de chaque sous-marché criminel est fondée sur des thèmes communs tels que la portée, l'ampleur, les liens légitimes et criminels, ainsi que les tendances qui se manifestent à l'échelle nationale et internationale.

Drogues illicites

- cocaïne (crack)
- ecstasy
- héroïne
- marihuana
- méthamphétamine

Criminalité financière

- fraude en marketing de masse
- fraude par cartes de paiement
- fraude hypothécaire
- fraude en valeurs mobilières
- blanchiment d'argent

Contrebande

- armes à feu
- tabac
- violation des droits de la propriété intellectuelle
- êtres humains en monnaie d'échange
- vol de véhicules

Module II : Évaluation stratégique des groupes criminels

E : Analyse

Chaque groupe criminel mentionné dans les évaluations intégrées des menaces provinciales est classé dans une catégorie de menace en fonction de la portée des activités criminelles auxquelles il se livre (internationale, internationale [transfrontalière], interprovinciale, intraprovinciale ou locale), ainsi que de l'ampleur de ses activités ou de ses rôles criminels.

Module III : Profils des groupes du crime organisé (menaces à l'échelle interprovinciale, nationale et internationale)

F: Analyse

Le Bureau central du SCRC évalue les principaux groupes criminels qui posent des menaces de haut niveau notamment en raison des activités de portée interprovinciale, nationale et internationale auxquelles ils se livrent.

H: Annexes

- a) Définitions
- b) Méthodologie

G: Fiche d'évaluation

Matrice des données sur le crime organisé

(utilisée par le Bureau central du SCRC dans le cadre de l'Évaluation nationale de la menace)

Nom du groupe	Catégorie	Province ou territoire (base d'activité)	Ville	Marché - général	Marché - sous-catégorie	Rôles criminels	Blanchiment d'argent	Portée des activités criminelles	Résultat Slepniir
SMITH et consorts	Indépendant (IND)	C.-B.	Vancouver	Drogues illicites Drogues illicites Drogues illicites Drogues illicites Drogues illicites Drogues illicites Criminalité financière	Cocaïne Cocaïne Marihuana Marihuana Marihuana Précurseurs Fraude hypothécaire	Importateur Financier Fabricant Transporteur Transporteur Importateur Agent	Blanchiment par l'intermédiaire de sociétés de bourse, du marché immobilier et d'entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables	Internationale Internationale Intraprovinciale Interprovinciale Transfrontalière Internationale Intraprovinciale	576
LEE et consorts	Crime organisé de souche asiatique (COSA)	Ontario	Toronto	Drogues illicites Drogues illicites Drogues illicites Jeu illégal Violation des droits de la propriété intellectuelle	Ecstasy Ecstasy Cocaïne Jeu illégal Contrefaçon Biens	Fabricant Distributeur de gros Distributeur de gros Agent Distributeur de gros	Blanchiment par l'intermédiaire du marché immobilier commercial canadien et américain et de systèmes parallèles de remise de fonds	Intraprovinciale Transfrontalière Intraprovinciale Intraprovinciale Intraprovinciale	524
DRAGON KIDZ	Gang de rue (GR)	Alberta	Calgary	Drogues illicites Drogues illicites Criminalité financière	Crack Marihuana Cartes de paiement	Distributeur de détail Distributeur de détail Distributeur de détail	Aucune activité de blanchiment d'argent détectée	Locale Locale Locale	369
MORTON et consorts	Indépendant (IND)	Québec	Québec	Criminalité financière Criminalité financière	Fraude en valeurs mobilières Fraude en marketing de masse	Fournisseur de services Facilitateur / courtier	Blanchiment par l'intermédiaire du marché immobilier	Internationale Internationale	528

Non classifié – L'information est fictive et doit être utilisée à des fins de présentation seulement.

Mesure du niveau des connaissances

(utilisée par le Bureau central du SCRC)

Marché criminel	Énoncé des connaissances (Évaluer les éléments de la sous-catégorie du marché, p. ex., importation/exportation, production et distribution de marchandises illicites et capacités des groupes criminels.)	Niveau des connaissances (excellent, bon, passable ou faible)	Éléments-cibles de la collecte (Renseignements manquants dans chaque sous-catégorie de marché, notamment en ce qui concerne les rôles criminels, la portée des activités et les capacités.)
Fraude hypothécaire	<ul style="list-style-type: none"> Recensement de certains groupes criminels clés impliqués dans la fraude hypothécaire, surtout en C. B., en Alberta et en Ontario. Moins de connaissances sur la portée, l'ampleur et les préjudices de ce type de fraude. 	Bon Passable	Établir les principales régions touchées par la fraude hypothécaire, ainsi que les groupes criminels qui pratiquent ce type de fraude pour financer d'autres activités comme la culture de la marijuana.
Fraude par cartes de paiement	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de certains groupes impliqués dans la distribution et l'utilisation de petites quantités de cartes contrefaites. Moins de connaissances sur la fabrication de cartes contrefaites. 	Passable Faible	Recueillir des renseignements sur les groupes impliqués dans la fabrication et la distribution à grande échelle de cartes contrefaites, notamment dans la distribution internationale.
Drogues illicites – ecstasy	<ul style="list-style-type: none"> Les principaux groupes criminels recensés se livrent régulièrement à l'importation de précurseurs chimiques et à la production de plusieurs kilos d'ecstasy. De nombreux groupes criminels sont impliqués dans la distribution d'ecstasy au niveau intermédiaire et dans les rues partout au pays. Niveaux de connaissances variés relativement aux capacités criminelles, aux sources d'ecstasy, à l'ampleur des activités et aux alliances. 	Bon Bon Passable	Recenser tous les groupes impliqués dans la production d'ecstasy en grandes quantités (plusieurs kilos). Établir la source des précurseurs (pays, groupes) et la quantité de précurseurs qui entrent au Canada.
Drogues illicites – méthamphétamine	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des groupes criminels impliqués dans la distribution de méthamphétamine au niveau intermédiaire et de détail. Moins d'information sur l'ampleur de la production, ainsi que sur les grands traits et les niveaux de la consommation au pays. 	Bon Passable	Cibler les groupes impliqués dans la fabrication à grande échelle et la distribution de gros de méthamphétamine dans les régions du Pacifique et des Prairies. Déterminer l'ampleur du problème posé par la production et la consommation de méthamphétamine.
Traite de personnes	<ul style="list-style-type: none"> Certains groupes ont été recensés, mais il est difficile de déterminer la portée et l'ampleur des activités au Canada, en tant que pays de destination ou de transit. Une certaine connaissance des pays sources et de transit, ainsi que des points d'entrée frontaliers. 	Faible Passable	Déterminer l'ampleur des activités de traite de personnes au Canada ou par son entremise, ainsi que les principaux groupes impliqués dans l'exploitation sexuelle et la soumission au travail forcé des victimes de la traite.
Fraude en marketing de masse	<ul style="list-style-type: none"> Certains groupes recensés en C. B., en Ontario et au Québec. Difficulté à déterminer la portée et l'ampleur des activités qui se déroulent au Canada ou qui vont au-delà de ses frontières. 	Passable Faible	Déterminer la portée et l'ampleur des principaux groupes impliqués dans des activités de grande envergure à l'échelle internationale, ainsi que sur l'étendue des activités nationales.

Non classifié – L'information est fictive et doit être utilisée à des fins de présentation seulement.

Préjudices du crime organisé et des crimes graves

Dans le contexte de l'évaluation des menaces, le terme « préjudice » désigne les conséquences négatives de la criminalité. Les préjudices peuvent être directs et concrets, comme dans le cas d'une fraude ou d'un vol où les pertes se mesurent en termes financiers, mais ils peuvent aussi prendre la forme d'un effet intangible qui est plus difficile à quantifier. Par exemple, il n'est pas évident de mesurer une diminution de la qualité de vie ou de comparer objectivement celle-ci à la baisse d'achalandage subie par un marchand à cause de produits contrefaits. D'après le travail effectué par le Service de police de Londres, au Royaume-Uni, les conséquences de la criminalité organisée peuvent être d'ordre social, économique, politique ou indirect, tel qu'illustré ci-dessous :

Type de préjudice	Définition	Exemples
Social	Conséquences négatives physiques, psychologiques ou émotives qui ne peuvent être facilement calculées sur le plan monétaire.	Homicide, intimidation et voies de fait.
Économique	Effets néfastes sur une personne, une collectivité, une entreprise, une institution, un gouvernement ou un pays; peuvent être facilement calculés sur le plan monétaire. Deux sous-éléments : pertes financières pour les victimes du crime organisé et gains économiques pour le groupe criminel.	Vol, perte commerciale à cause de produits contrefaits et de projets frauduleux. Complicité des entreprises associées, concurrence déloyale.
Politique	Effets néfastes sur la stabilité politique d'une collectivité, d'une institution, d'une région ou d'un pays.	Corruption, perte de confiance envers le gouvernement ou déconsidération de l'efficacité des services de police ou du gouvernement.
Indirect	Conséquences négatives secondaires des activités criminelles.	Domages à l'environnement causés par les laboratoires clandestins ou les déchets provenant des installations de culture de la marijuana.

L'analyse des préjudices permet de distinguer les crimes qui sont très répandus et dont les préjudices sont légers (comme les introductions par effraction) des crimes qui sont peu répandus et dont les préjudices sont graves (comme la contrefaçon de produits pharmaceutiques). Une telle distinction entre les effets néfastes relatifs des crimes contribue à déterminer l'ampleur des préjudices causés par différents types de crimes par rapport à l'ensemble des activités criminelles. L'analyse des préjudices causés par une sous-catégorie particulière de marché criminel permettrait aux décideurs de classer les infractions criminelles par ordre de priorité en fonction de l'importance des préjudices qui y sont associés.

La collectivité canadienne du renseignement criminel a commencé à analyser les préjudices au moyen de l'échelle de hiérarchisation des préjudices, un projet dirigé par la GRC qui en est actuellement à l'étape de la recherche et du développement. Ce projet, auquel participe l'ensemble de la collectivité du renseignement criminel par l'intermédiaire du réseau du SCRC, vise à classer les préjudices relatifs causés par des groupes criminels particuliers et viendra approfondir l'analyse effectuée au moyen de la matrice d'évaluation des menaces Sleipnir.

Règles administratives

Les règles administratives sont des normes ou des règles de fonctionnement à l'intention des analystes pour assurer l'uniformité et la fiabilité des produits analytiques, peu importe la gamme de produits dont ils font partie ou l'organisme qui les prépare. Ces règles imposent également la rigueur voulue pour que chaque produit analytique soit opportun, pertinent et logique. Au Bureau central, l'évolution du processus d'évaluation intégrée des menaces a entraîné la nécessité d'établir des pratiques communes.

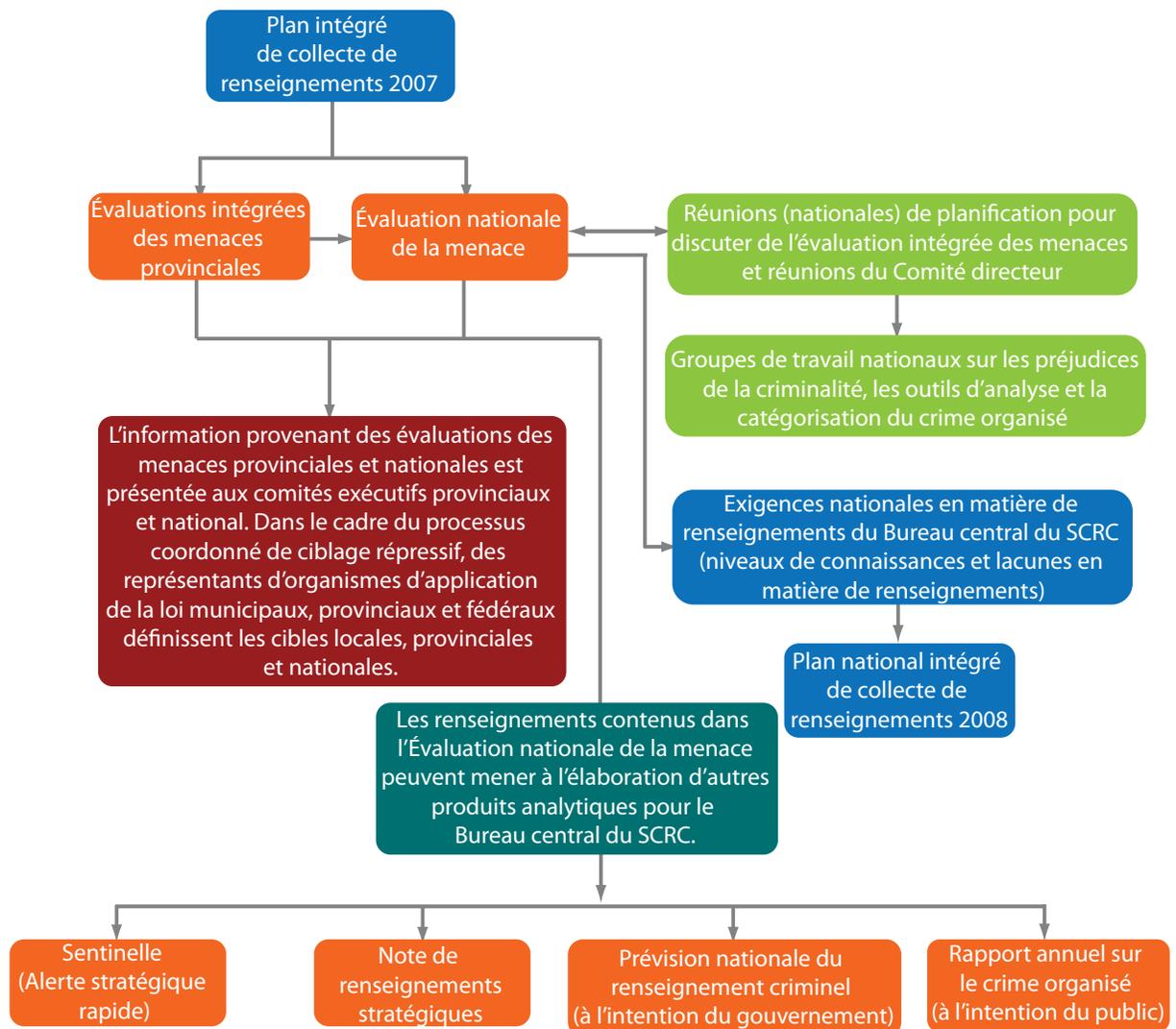
Voici les règles administratives que tous les analystes de renseignements criminels stratégiques doivent respecter au Bureau central :

- Ajouter une note en bas de page pour chaque élément distinct d'information, qu'il soit classifié ou non. Les énoncés sans note en bas de page seront considérés comme des jugements analytiques. Chaque note en bas de page doit comprendre les renseignements pertinents suivants : source, date et classification de sécurité de l'information.
- Chaque phrase doit être suivie d'une classification de sécurité entre crochets : Non protégé (NP), Protégé A (PA) ou Protégé B (PB).
- Tous les analystes doivent respecter la terminologie de travail convenue afin d'assurer l'uniformité des termes utilisés dans les produits analytiques.
- Chaque analyste doit tenir des dossiers officiels (version électronique ou papier) qui contiennent les documents de correspondance officiels, les ébauches d'analyse et les documents originaux sur les sujets sur lesquels il travaille. Ces documents doivent être facilement accessibles pour être ajoutés au dossier officiel du projet à la fin de la production, ainsi que pour répondre à toute question qui pourrait être soulevée au cours des processus d'examen des renseignements.
- Pour tous les produits de renseignements, les analystes doivent mettre l'accent sur les évaluations du renseignement, les répercussions et les prévisions (p. ex., *qu'arrivera-t-il? pourquoi* est-ce important?), et non sur les renseignements d'actualité ou les renseignements généraux. Les évaluations et les prévisions doivent être claires, concises et appuyées par des renseignements valides et fiables.

- Un délai de trois ans a été fixé pour les renseignements présentés dans l'*Évaluation nationale de la menace*. Tout renseignement datant de plus de trois ans ne peut pas servir à l'élaboration des produits, sauf dans des circonstances particulières.
- Au Bureau central, on affecte un analyste principal par produit analytique court et deux analystes principaux par évaluation nationale. Ces analystes sont responsables de coordonner la production de l'évaluation stratégique à chaque étape du processus, dont la traduction, la révision de la traduction, la conception graphique, l'impression et la distribution. À titre de rédacteurs adjoints, ils commentent chaque ébauche de façon à orienter les versions suivantes.
 - a. Les analystes principaux rendent compte au chef d'équipe de la progression de l'évaluation. Ce dernier informe ensuite le gestionnaire des Services d'analyse stratégique, qui agit à titre de rédacteur en chef et qui détient le pouvoir final de décision en ce qui concerne le contenu de l'évaluation et, s'il y a lieu, qui agit à titre d'arbitre pour le règlement final des questions litigieuses.
- Chaque produit analytique préparé par le Bureau central doit tenir compte de la définition de groupe criminel qui figure dans le *Code criminel*. Tout groupe criminel communément appelé « col blanc » qui correspond à cette définition sera considéré comme faisant partie du crime organisé.
- Le Processus de révision des renseignements (PRR) est chargé d'effectuer un examen constructif des évaluations du renseignement. Tout changement proposé doit être fondé sur de la documentation écrite et accompagné d'éléments probants envoyés au SCRC avant le PRR ou présentés lors du PRR aux fins de discussion.
 - a. Les analystes qui participent à l'élaboration des produits de renseignements doivent fournir toute la documentation pertinente lors du PRR afin de répondre aux questions qu'il pourrait y avoir.
 - c. Si un changement important doit être apporté au produit de renseignements à la suite de discussions dans le cadre du PRR, le produit doit être redistribué aux membres participant au PRR afin de recueillir leurs derniers commentaires.

Ordinogramme du processus d'évaluation intégrée des menaces

L'ordinogramme ci-dessous illustre les résultats du processus cyclique d'évaluation intégrée des menaces, notamment les évaluations intégrées des menaces provinciales et nationales, les présentations sur le processus coordonné de ciblage répressif et les produits analytiques subséquents du Bureau central. Les réunions nationales de planification, le Comité directeur et les exigences nationales en matière de renseignements du Bureau central orientent l'évolution du processus d'évaluation intégrée des menaces.



Vocabulaire des probabilités estimatives

Le tableau suivant attribue des valeurs en pourcentage à certains énoncés de probabilité. Les pourcentages sont tirés de l'ouvrage de Sherman Kent intitulé « Words of Estimative Probability » publié par le Centre for the Study of Intelligence de la CIA en 1964.

Degré de probabilité		Énoncés de probabilité
	100 % - certitude	
Quasi certaine	93 % (marge d'erreur d'environ 6 %)	Certain Presque certain Très probable
Probable	75 % (marge d'erreur d'environ 12 %)	Vraisemblable Probable
Chances à peu près égales	50 % (marge d'erreur d'environ 10 %)	
Probablement pas	30 % (marge d'erreur d'environ 10 %)	Invraisemblable Peu probable
Presque aucune chance	7 % (marge d'erreur d'environ 5 %)	Quasi impossible Presque impossible Minces chances Très douteux Très peu probable Très improbable Improbable Peu de chances
	0 % - impossibilité	

Ce tableau ne contient pas une liste exhaustive de la terminologie utilisée pour exprimer la probabilité. Cependant, l'établissement de certaines normes relatives aux énoncés permet d'assurer une plus grande uniformité dans la façon de communiquer des évaluations de renseignements et des prévisions (ainsi que dans la façon que les décideurs interprètent l'analyse) au sein de la collectivité du renseignement criminel.

Modèle canadien des renseignements criminels

Le Modèle canadien des renseignements criminels (MCRC) est un processus de travail de bout en bout qui vise la gestion et l'intégration efficaces de la répression criminelle axée sur les renseignements à tous les niveaux d'application de la loi partout au Canada (municipal, provincial, fédéral et international). Le Bureau central du SCRC dirige la coordination et la mise en oeuvre du MCRC en consultation avec l'ensemble de la collectivité du renseignement criminel et de l'application de la loi. L'objectif fondamental du Modèle consiste à faciliter la prise de décisions stratégiques et tactiques éclairées grâce à des produits et des services fondés sur des renseignements sûrs. Le cadre d'élaboration du MCRC s'appuie sur les quatre piliers suivants :

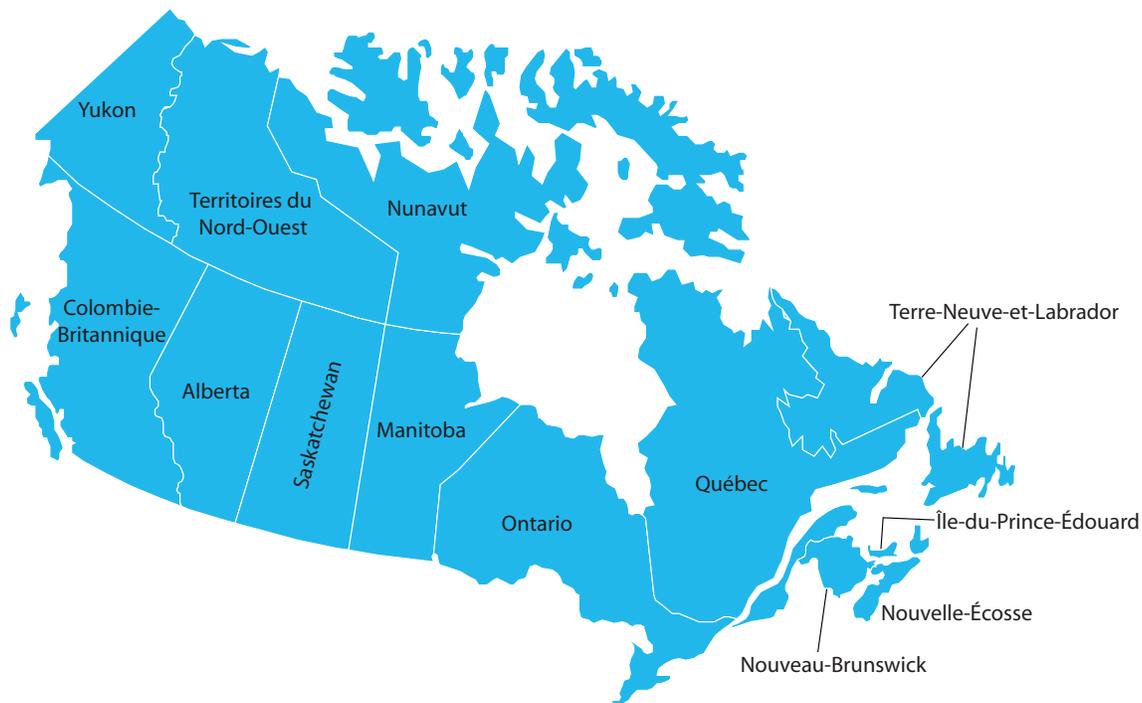
- 1 **Prestation de produits et de services de renseignements.** Le MCRC établit des normes reconnues à l'échelle nationale grâce à des produits de renseignements d'importance tels que les évaluations intégrées des menaces provinciales et nationales, les évaluations stratégiques et tactiques et les évaluations des alertes stratégiques rapides (Sentinelle et Liste de veille).
- 2 **Stockage, extraction et échange de renseignements et d'information.** Le MCRC établit des processus et des protocoles pour déterminer et classer par ordre de priorité les lacunes en matière de renseignements, les stratégies de collecte et les modalités de communication. Ces processus aident les organismes d'application de la loi à combler les lacunes critiques en matière de connaissances et à atténuer les menaces et les risques tout en assurant l'échange d'information et de renseignements opportuns entre tous les organismes membres du SCRC répartis dans l'ensemble du Canada.
- 3 **Définition des tâches, coordination et application.** Conformément au MCRC, les décisions stratégiques et opérationnelles doivent être axées sur les renseignements, et les produits analytiques doivent être informatifs et orienter la définition des tâches. C'est ainsi qu'on obtient le cadre et les renseignements nécessaires à l'harmonisation des ressources et des priorités et à la révision de ces dernières en fonction des nouvelles menaces ou tendances. À cette étape, il est important d'avoir un mécanisme d'assurance de la qualité ou de vérification pour mesurer la valeur et l'efficacité du processus de renseignements et des produits connexes.
- 4 **Professionnalisation de la fonction de renseignement.** Compte tenu que le MCRC s'appuie sur la répression criminelle axée sur les renseignements, on met à nouveau l'accent sur la nécessité de rehausser le professionnalisme, d'offrir une formation continue et de former des spécialistes du renseignement. Pour ce faire, il faut concevoir et offrir de nouveaux cours de formation, établir des plans de carrière pour le personnel du renseignement ainsi qu'élaborer une doctrine relative aux techniques de renseignement.

Les principaux préceptes du MCRC sont le recours aux pratiques exemplaires et aux outils déjà en place, comme la matrice Sleipnir d'évaluation de la menace, l'échelle de hiérarchisation des préjudices et les évaluations intégrées des menaces provinciales et nationales, ainsi que la détermination et l'intégration de processus novateurs, à l'échelle nationale et internationale, provenant de différentes disciplines. La méthodologie intégrée d'évaluation des menaces présentée dans ce document en cours d'élaboration constitue également un élément important du MCRC.

Terminologie

Dans le cadre du processus d'évaluation intégrée des menaces, le Bureau central du SCRC doit considérer la terminologie qui suit comme une série de définitions pratiques. Les termes qu'elle contient proviennent de divers organismes d'application de la loi et du renseignement, de publications universitaires et de sources ouvertes du Canada et de l'étranger, ainsi que du Bureau central et des bureaux provinciaux du SCRC. Cette terminologie évoluera à l'instar du processus d'évaluation intégrée des menaces.

Division du Canada en régions



- Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)
- Pacifique (Colombie-Britannique)
- Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)
- Ontario
- Québec
- Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Î.-P.É., Terre-Neuve-et-Labrador)

Portée criminelle

Portée internationale : Groupe criminel dont les activités illicites s'étendent au-delà du Canada vers un autre pays (autre que les États américains frontaliers - voir *Portée internationale [transfrontalière]*) ou dont les liens criminels ou la présence criminelle s'étendent à un autre pays tenant lieu de pays source ou de point de transit pour des marchandises illicites destinées au Canada. Ou encore, un groupe du crime organisé situé à l'étranger qui opère de façon illicite au Canada ou qui exerce une influence sur le marché criminel canadien (p. ex., qui utilise le Canada pour blanchir des fonds obtenus de façon illicite dans un autre pays).

Portée internationale (transfrontalière) : Les groupes criminels de portée internationale (transfrontalière) sont ceux dont les activités ou liens criminels s'étendent vers les États frontaliers du nord des É.-U. ou vers les îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon sur la côte Est canadienne. (Les États américains ou les îles françaises doivent être à proximité de la province ou du territoire canadien où le groupe criminel a ses activités.)

Portée nationale : Les groupes criminels de portée nationale sont ceux qui mènent leurs activités dans au moins deux des principaux centres de criminalité (c.-à-d. le Lower Mainland de la C. B., le sud de l'Ontario et la région du Grand Montréal). (Voir *Centres de criminalité*).

Portée interprovinciale : Les groupes criminels de portée interprovinciale au Canada sont ceux dont les activités ou les liens criminels s'étendent à deux ou plusieurs provinces ou territoires.

Portée intraprovinciale : Les groupes criminels de portée intraprovinciale sont ceux dont les activités ou les liens criminels sont localisés dans une seule province, mais incluent plusieurs secteurs (ville, municipalité ou région rurale) dans la province.

Portée locale : Les groupes criminels de portée locale sont ceux dont les activités ou les liens criminels sont localisés dans un seul secteur (ville, municipalité ou région rurale).

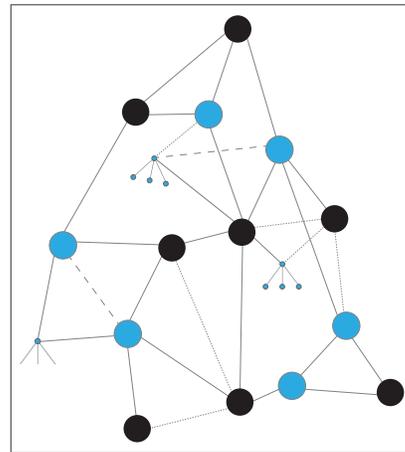
Portée inconnue : La portée criminelle est inconnue.

Niveaux de portée criminelle internationale : Limitée (deux pays), moyenne (trois ou quatre pays) et étendue (cinq pays ou plus).

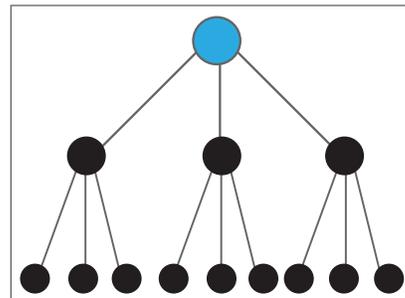
Structure des organisations criminelles

Les trois définitions suivantes qui se rapportent à la structure des organisations criminelles sont tirées de l'ouvrage « Results of a pilot survey of forty selected organized criminal groups in sixteen countries » publié par les Nations Unies en 2002.

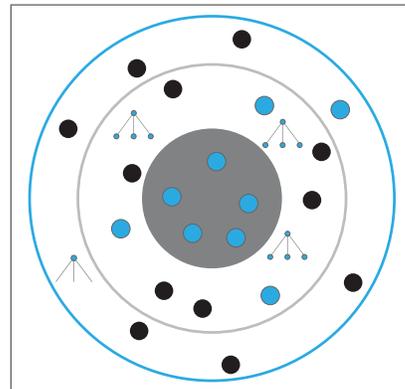
Réseau criminel : On entend par réseau criminel des individus clés qui se livrent à des activités illicites dans le cadre d'alliances qui changent fréquemment. Ces individus peuvent ne pas se percevoir comme des membres d'un groupe criminel et peuvent ne pas être perçus comme appartenant à un groupe criminel par des tiers. Ils se regroupent néanmoins autour d'une série de projets criminels.



Hiérarchie : Groupe criminel ayant une hiérarchie relativement bien définie et des systèmes de coordination ou de discipline interne. Dans certains cas, les membres du groupe sont de même identité sociale ou ethnique. Il y a parfois une répartition claire des tâches et certaines formes de règles de conduite.



Noyau criminel : Un noyau criminel est généralement composé d'un nombre limité d'individus formant un groupe relativement uni et structuré. Ces groupes ont parfois dans leur entourage un nombre important d'associés ou un réseau auxquels ils recourent de temps à autre. Les activités sont parfois réparties entre les membres.



Nature des liens criminels

Les définitions suivantes proviennent du Service de police de Londres (Royaume-Uni). Le Bureau central du SCRC a ajouté la définition de « réseau spécialisé » pour introduire une autre dimension des interactions criminelles.

Réseau familial : Certains membres ou associés ont des liens de parenté, qui peuvent être intergénérationnels.

Réseau culturel : Les liens entre les membres du réseau sont fondés sur un aspect de leur identité, qu'il s'agisse de la culture, de la langue, de la religion, de l'idéologie, du pays d'origine ou du sentiment d'identité. Certains de ces réseaux peuvent changer au fil du temps pour devenir axés sur la proximité plutôt que sur la culture.

Réseau de proximité : Les membres du réseau sont unis par des liens géographiques (p. ex., ils s'étaient déjà rencontrés dans un établissement correctionnel ou ailleurs, ou ils habitent dans une même région ou un même quartier). Les membres peuvent également se regrouper à proximité d'un endroit jugé stratégique pour servir leurs intérêts criminels (p. ex., un quartier ou un point d'entrée frontalier). Il est possible que la majorité des membres appartiennent à la même ethnie, mais ce n'est pas la raison première de leur regroupement.

Réseau virtuel : Un réseau criminel formé de membres qui peuvent ne jamais se rencontrer physiquement, mais qui travaillent ensemble via Internet (p. ex., réseaux de fraude, de vol ou de blanchiment d'argent par Internet).

Réseau spécialisé : Les membres de ce réseau se rassemblent pour participer à des activités criminelles en fonction des compétences, de l'expertise ou des capacités particulières qu'ils possèdent.

Niveaux de menace criminelle

Menaces criminelles de haut niveau

- Mènent régulièrement diverses opérations criminelles qui nécessitent une expertise spécialisée ou un haut degré de sophistication, particulièrement l'importation de produits illicites directement de la source ou l'exportation au niveau international, la distribution au niveau intermédiaire et de gros de produits illicites et la production (ou la direction et le financement de la production) de grandes quantités de produits illicites.
- Se livrent généralement à des activités de portée interprovinciale et internationale et entretiennent de multiples alliances avec d'autres groupes criminels au Canada et à l'étranger.
- Blanchissent régulièrement de grosses sommes d'argent et entretiennent de multiples liens avec des entreprises légitimes en vue de faire du blanchiment d'argent et de favoriser des activités criminelles ou légitimes.

Menaces criminelles de niveau intermédiaire

- Se livrent à des activités criminelles nécessitant une certaine expertise, comme la distribution de niveau intermédiaire de produits illicites aux échelles inter et intra provinciales et, dans une moindre mesure, à l'échelle internationale (transfrontalière) et la distribution de détail. Sont rarement impliqués dans l'importation ou l'exportation internationale.
- Ont des activités et des liens avec d'autres groupes dont la portée se situe entre locale et internationale (transfrontalière), mais rarement internationale.

- Font du blanchiment d'argent à une échelle réduite et moins fréquemment que les groupes de haut niveau. Entretiennent des liens avec des entreprises légitimes en vue de faire du blanchiment d'argent et de favoriser des activités légitimes ou criminelles.

Menaces criminelles de niveau moindre

- Ont tendance à se livrer à une seule activité ou à un nombre restreint d'activités criminelles de niveau moindre avec peu ou aucune capacité d'améliorer la sophistication ou la portée de leurs activités criminelles. Axés sur la distribution de détail de biens illicites avec une implication limitée ou nulle dans l'importation ou la production de biens illicites.
- Ont peu d'alliances criminelles dans une zone géographique restreinte.
- Entretiennent peu, sinon pas de liens avec des entreprises légitimes en vue de faire du blanchiment d'argent ou de favoriser des activités criminelles ou légitimes. Le blanchiment de produits illicites est simple, la majorité des produits, le cas échéant, étant affectée aux investissements matériels ou au maintien d'un mode de vie.

Rôles du marché criminel – Marchandises illicites

Importateur ou exportateur : Groupe criminel impliqué dans l'importation ou l'exportation de marchandises illicites vers un autre pays. En règle générale, la portée et les liens du groupe criminel sont internationales ou internationales (transfrontalières).

Fabricant : Groupe criminel qui participe à la fabrication, à la production ou à la culture de marchandises illicites (p. ex., marijuana, méthamphétamine ou marchandises contrefaites). Les quantités produites se situent entre les niveaux de distribution de gros, d'échelon intermédiaire ou de détail.

Distributeur de gros : Groupe criminel impliqué dans la distribution de marchandises illicites achetées directement auprès d'une source d'approvisionnement ou d'un fabricant et vendues en général à des distributeurs d'échelon intermédiaire.

Distributeur d'échelon intermédiaire : Groupe criminel impliqué dans la distribution de marchandises illicites achetées directement auprès de distributeurs de gros et vendues en plus petites quantités à d'autres distributeurs d'échelon intermédiaire ou à des distributeurs de détail.

Distributeur de détail (dans la rue) : Groupe criminel impliqué dans la distribution de marchandises illicites vendues directement aux consommateurs, en petites quantités.

Rôles du marché criminel – Services illicites

Transporteur : Groupe criminel qui transporte des marchandises illicites dans son propre intérêt ou dans l'intérêt d'autres organisations criminelles.

Financier : Groupe criminel impliqué dans le financement d'activités criminelles, parfois en position de contrôle, parfois à titre d'investisseur sans lien de dépendance.

Facilitateur ou courtier : Groupe criminel qui facilite les activités ou apporte l'expertise, les services, le matériel nécessaires ou d'autres formes d'aide à un autre groupe ou réseau criminel. Ce groupe a également la capacité de servir d'intermédiaire entre différents groupes ou d'orchestrer des activités criminelles rentables pour ces derniers. Enfin, ce groupe criminel peut comprendre des intermédiaires professionnels corrompus comme des comptables, des avocats, des agents immobiliers, des courtiers en prêts hypothécaires, des camionneurs et des pilotes d'hélicoptères commerciaux.

Agent : Groupe criminel qui commet des infractions criminelles de base (concrètes) comme des infractions en matière de drogues, de fraude ou de produits de la criminalité, pour son propre compte ou pour le compte d'autres groupes criminels.

Terminologie générale

Alerte stratégique rapide : Ce type de renseignement vise à avertir rapidement les décideurs et les dirigeants des menaces et des enjeux éventuels ou probables en évaluant l'incidence des menaces, des événements et des tendances observés dans le milieu de la justice pénale. Le Bureau central du SCRC a conçu, élaboré et mis en oeuvre une méthode et un système d'« alerte stratégique rapide ».

Ampleur de la menace : Combinaison de la portée criminelle et de la gravité de l'incidence.

Analyse de la vulnérabilité : Méthode qui permet de calculer la vulnérabilité des éléments essentiels ou des collectivités (noeuds critiques), de comprendre les liens et les relations entre les noeuds critiques (analyse de réseau) et de mettre l'accent sur ce qui doit et ce qui devrait être protégé.

Analyse des préjudices : Ce type d'analyse fait appel à des évaluations analytiques menées au moyen de techniques permettant de déterminer et d'évaluer les niveaux de préjudice. Elle aide les cadres supérieurs des organismes d'application de la loi à établir des priorités en matière de renseignement et de répression aux échelons municipal, provincial et fédéral.

Analyse des risques : Dans le contexte policier, cette analyse évalue les risques que posent des délinquants ou des groupes criminels aux victimes, au grand public et aux organismes d'application de la loi.

Analyse du réseau social : Technique analytique de définition des relations entre des personnes, des organisations ou des ressources qui examine des questions comme l'importance de certaines personnes, le concept de centralité (c.-à-d., la personne qui entretient le plus de liens, ou les liens les plus importants, avec les autres protagonistes du réseau), et les notions de proximité et de distance selon les voies de communication entre les protagonistes du réseau.

Analyse stratégique : L'analyse stratégique fournit un contexte stratégique pour comprendre les nouvelles menaces, permet de faire des prévisions de façon à élaborer des stratégies ciblées, atténue l'incertitude et fait en sorte que ces informations soient transmises en bonne et due forme et en temps voulu aux décideurs concernés.

Attributs des risques : Facteurs qui constituent un risque particulier.

Base d'activité : Endroit à partir duquel un groupe criminel mène ses activités.

Capacité : La capacité est fonction des ressources et des connaissances dont dispose un groupe criminel ou un sujet. Chaque élément peut se voir attribuer une valeur, quantitative ou qualitative.

Catégorisation du Groupe de travail sur le crime organisé : La typologie géographico-culturelle utilisée pour catégoriser les groupes criminels est limitée en raison des nombreux groupes multi-ethniques et des groupes constitués de réseaux fluides ou dynamiques. Au Canada, les organismes d'application de la loi travaillent à l'élaboration d'un cadre qui permettra d'évaluer de façon plus précise et plus efficace la situation du crime organisé en fonction de la menace posée par les groupes.

Centres de criminalité : Le Lower Mainland de la Colombie-Britannique (C.-B.), le sud de l'Ontario et la région du Grand Montréal sont les principaux centres de la criminalité au Canada, les centres de distribution et d'influence criminelle s'étendant de chaque centre à des centres de criminalité secondaires. Ces centres secondaires tiennent lieu de centres de distribution de niveau intermédiaire pour les régions avoisinantes, suivant des réseaux établis s'étendant aux zones urbaines tertiaires. Les centres de criminalité se forment naturellement autour des marchés criminels dans les centres urbains et leur taille est proportionnelle aux centres urbains où ils sont situés. Il y a interaction entre les centres de criminalité au Canada et d'autres centres de criminalité dans le monde.

Collecte fondée sur les exigences nationales en matière de renseignements criminels par rapport à la collecte traditionnelle (Le tableau suivant est tiré d'un ouvrage intitulé *Law Enforcement Intelligence: A Guide for State, Local and Tribal Law Enforcement Agencies*, publié en 2004 par David L. Carter, Ph.D.)

Collecte fondée sur les exigences	Collecte traditionnelle
Mise sur l'analyse	Mise sur les données
Contemplative	Exploratoire
Met l'accent sur l'analyse des données	Met l'accent sur la collecte de données
Collecte ciblée d'informations précises	Collecte globale
Collecte sélective en fonction des priorités	Collecte générale (coup de filet)
Élaboration de dossiers de renseignements en cas d'urgence (au cas où l'information serait nécessaire)	Élaboration de dossiers de renseignements à l'appui des produits ou des besoins stratégiques permanents
Statistiques pour la prise de décisions	Statistiques à des fins descriptives

Confiance : Confiance d'une personne à l'origine d'une menace en ses chances d'atteindre son but.

Demande de recherche : Question que pose un analyste à un agent de renseignements pour combler une lacune en vue d'actualiser et de compléter une évaluation sur un groupe criminel, une question ou un marché particulier.

Échelle de hiérarchisation des préjudices (EHP) : Conçue sous la direction de la GRC, cette échelle vise à cerner et à évaluer objectivement les préjudices causés par l'activité criminelle organisée sur les plans social, environnemental et économique. Actuellement à l'étape de la recherche et du développement, l'EHP permettra de classer les préjudices relatifs causés par des groupes criminels particuliers et viendra approfondir l'analyse effectuée au moyen de la matrice Sleipnir.

Échelle de probabilité (de l'Alerte stratégique rapide du Bureau central du SCRC)

Extrême	Le phénomène existe déjà ou son arrivée imminente est quasi certaine. Probabilité de 85 % et plus.
Élevée	La réalisation du scénario est « probable » ou « très probable ». Probabilité égale ou supérieure à 70 %, mais inférieure à 85 %
Moyenne	Au minimum, le scénario a « plus de chances de se réaliser que de ne pas se réaliser ». Probabilité supérieure à 55 %, mais inférieure à 70 %.
Faible	Le scénario pourrait se produire, mais il est « peu probable ». Ses chances de réalisation vont de « faibles » à « à peu près égales ». Probabilité supérieure à 20 %, mais égale ou inférieure à 55 %.
Nulle	Probabilité que le phénomène se concrétise est minime sinon négligeable. Probabilité de 20 % et moins.

Échelle d'incidence (de l'Alerte stratégique rapide du Bureau central du SCRC)

Extrême	Conséquences graves pour le crime organisé au Canada. Une incidence majeure se fera sentir au-delà des frontières provinciales et nationales.
Élevée	Incidence importante sur l'activité criminelle organisée au Canada dans de nombreuses régions.
Moyenne	Incidence moyenne sur l'activité criminelle organisée au Canada. L'incidence se fera surtout sentir dans une région, mais les effets à cet endroit pourraient être considérables.
Faible	Incidence mineure ou très limitée géographiquement sur l'activité criminelle organisée au Canada.
Nulle	Incidence négligeable sur l'activité criminelle organisée au Canada. Aucune alerte nécessaire.

Énoncé des connaissances : Ces énoncés sont à la base des niveaux des connaissances concernant des marchés ou des groupes criminels particuliers. Ils sont fondés sur les connaissances relatives aux éléments de chaque marché (p. ex., importation/exportation, fabrication, distribution) ou de chaque groupe (p. ex., capacités, intentions, menaces, vulnérabilités). (Voir *Exigences nationales en matière de renseignements criminels*).

Évaluation des menaces : L'évaluation des menaces est un produit de renseignements stratégiques qui fournit une analyse des capacités, des intentions, des vulnérabilités et des limites des groupes qui posent une menace liée au crime organisé ou à la sécurité nationale. Elle est généralement prospective et à long terme.

Évaluation des risques : Processus d'établissement des priorités relatives à la gestion des risques en évaluant le niveau de risque et en le comparant à des normes prédéterminées et à d'autres critères. Cette évaluation permet de décrire et d'analyser le contexte dans lequel le problème est survenu, de relever les lacunes en matière de connaissances et de mesurer la probabilité et l'incidence.

Évaluation stratégique : Évaluation de haut niveau et à long terme qui porte sur une question particulière ou des tendances pertinentes et qui établit des prévisions sur le cours probable des événements de façon à faciliter la planification et la prise de décisions.

Exigences nationales en matière de renseignements criminels : Ce système fournit un cadre global pour coordonner la collecte d'information ou la production de renseignements sur n'importe quel sujet, général ou précis. Dans ce système, un processus rigoureux et normalisé permet d'évaluer toute l'information sous l'angle de la fiabilité et de la validité, de relever les principales lacunes en matière de renseignements pour orienter nos démarches de collecte de renseignements, et de classer les niveaux de connaissances sur des questions particulières. On attribue ensuite des priorités à des cibles particulières en matière de collecte. (Voir *Lacunes en matière de renseignements et Niveaux de connaissances*).

Facteurs : Les facteurs (habituellement de nature sociale, économique, politique, institutionnelle, technologique ou culturelle) sont une compilation de faits, de tendances et de prévisions qui servent à formuler des évaluations de renseignements et des recommandations sur un sujet ou un phénomène particulier. Les causes sous-jacentes des facteurs peuvent généralement être subdivisées en conditions favorables (facteurs de risque) ou en conditions défavorables (facteurs de protection).

Groupe criminel ou organisation criminelle : Au sens du *Code criminel*, il s'agit d'un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation, qui est composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger et dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer – ou procurer à une personne qui en fait partie –, directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier.

Groupe criminel d'intérêt : Groupe qui est évalué au moyen de la matrice des données sur le crime organisé et qui possède certains attributs portant à croire qu'il pourrait poser une menace criminelle grave ou une menace de haut niveau vu ses activités de portée interprovinciale ou internationale (transfrontalière). Cependant, d'importantes lacunes en matière de renseignements font en sorte qu'il est impossible de déterminer ses capacités, sa portée ou les préjudices qui découlent de ses activités. Les groupes criminels d'intérêt sont classés par ordre de priorité et font l'objet de demandes de recherche.

Importance : L'importance qualifie les répercussions d'une activité. L'importance d'une activité doit être évaluée en fonction de sa probabilité.

Incertitude : L'incertitude est un terme général qui désigne des choses inconnues ou qu'on ne connaît pas très bien. Elle explique pourquoi on hésite à accepter immédiatement des résultats et des observations.

Incidence : L'incidence est la mesure dans laquelle une menace ou un groupe criminel touche une région, directement ou indirectement.

Indicateur : Événement ou action qui facilite la prédiction d'une menace.

Intention : L'intention a trait au désir probable d'un groupe (ou d'un sujet) de se livrer à des activités, ainsi qu'au niveau de confiance dans sa capacité de réussir. L'intention est généralement difficile à déterminer.

Lacune en matière de renseignements : Information relative à un groupe criminel, à une personne ou à sujet d'intérêt qui manque à la collectivité du renseignement. Les lacunes en matière de renseignements doivent être transformées en demandes de recherche (plans de collecte).

Marché criminel : Un marché criminel est un réseau où vendeurs et acheteurs peuvent échanger des biens et des services contre de l'argent. Les grands marchés criminels comme celui des drogues illicites ont des sous-marchés faisant intervenir des lieux géographiques et des individus en particulier (p. ex., pour l'héroïne et la cocaïne). Pour chaque sous-marché, il est possible d'analyser les fournisseurs, les distributeurs, les détaillants, les acheteurs, les interactions entre les biens et les individus, la portée, le genre de biens, l'offre et la demande, les prix et leur fluctuation, la distribution des biens aux différents secteurs, la taille et l'étendue de la chaîne de distribution, etc.

Matrice de données sur le crime organisé : Tableau détaillé de tous les groupes criminels recensés dans le cadre du processus d'évaluation intégrée des menaces. La matrice contient le nom de chaque groupe, sa catégorie géographico-culturelle, l'endroit où il mène ses activités, son implication dans chaque marché criminel, les méthodes qu'il utilise pour blanchir ses profits, la portée de ses activités criminelles et le résultat obtenu au moyen de la matrice Sleipnir. Ensuite, les groupes criminels sont classés selon la menace qu'ils posent : de haut niveau, de niveau intermédiaire ou de niveau moindre. Une analyse des préjudices criminels causés par ces groupes permet de compléter l'évaluation de leurs capacités.

Matrice d'évaluation des risques (MER) : Cette matrice fournit un cadre intégré qui permet la comparaison des sources éventuelles de menace ainsi que l'évaluation de la probabilité d'une menace et des effets néfastes.

Menace : Une menace est fondée sur l'intention et la capacité d'un groupe (ou d'un sujet) et représente la mesure dans laquelle il risque de réussir à réaliser une activité pouvant causer des préjudices.

Menace actuelle : Menace qui plane dans le moment présent.

Menace antérieure : Menace qui s'est concrétisée dans le passé, mais qui ne risque plus de survenir, bien que ses effets puissent encore se faire sentir.

Menace future : Menace qui ne plane pas actuellement, mais qui risque de se concrétiser un jour.

Modèle canadien des renseignements criminels (MCRC) : Processus de bout en bout, dirigé par le Bureau central du SCRC, qui vise la gestion et l'intégration efficaces de la répression criminelle axée sur les renseignements à tous les niveaux d'application de la loi partout au Canada. Il se fonde sur les quatre piliers suivants :

- Prestation de produits et de services de renseignements suivant des normes nationales reconnues
- Processus et protocoles pour le stockage, l'extraction et l'échange d'information et de renseignements
- Définition des tâches, coordination et application axées sur les renseignements
- Professionnalisation de la fonction de renseignement

Niveaux des connaissances : Les niveaux des connaissances sont établis à partir d'énoncés généraux de connaissances concernant des marchés ou des groupes criminels particuliers qui représentent l'information collective que possède la collectivité du renseignement criminel. L'intégralité de ces connaissances est ensuite évaluée comme étant excellente, bonne, passable ou faible. (Voir *Exigences nationales en matière de renseignements criminels*).

Permanence : Temps qu'il faut pour qu'une collectivité, une région ou un marché touché par une activité criminelle quelconque se rétablisse. Le rétablissement se définit comme étant la restauration des structures, des fonctions ou des processus tels qu'ils étaient avant d'être touchés par l'activité ou la menace de l'activité. Le degré de permanence, ou de résilience, dépend de facteurs comme le type de dommages et la capacité de restaurer les ressources.

Portée criminelle : La portée criminelle désigne le territoire couvert par les activités que mène un groupe criminel, notamment l'importation et l'exportation, la fabrication et la distribution. La portée peut être internationale, internationale (transfrontalière), nationale, interprovinciale, intraprovinciale, locale ou inconnue.

Préjudice : Ce terme désigne l'ampleur et la nature des conséquences négatives advenant la concrétisation d'une menace. Il englobe les effets néfastes sur les intérêts sociaux, économiques et politiques de l'ensemble de la société et fait non seulement référence aux données actuelles, mais également à la probabilité et à l'incidence perçues des conséquences.

Probabilité : La probabilité est la vraisemblance qu'un phénomène particulier survienne. Il importe de tenir compte de facteurs comme le degré et l'omniprésence de ce phénomène dans le passé ainsi que des facteurs de risque et de protection.

Profil cible : Un profil cible porte sur une ou plusieurs personnes et contient suffisamment de détails pour lancer une opération ou appuyer une opération en cours contre une personne ou un réseau de personnes. Il comprend un plan d'action solide ainsi que des recommandations sur la façon de combler les lacunes en matière de renseignements.

Profil de marché : Un profil de marché évalue le marché criminel d'un produit illicite particulier (p. ex., les véhicules volés) ou d'un service (p. ex., la prostitution). Il évalue le niveau d'activité du marché, les tendances liées à la disponibilité et au prix des biens et services, les principaux protagonistes, les réseaux, les biens criminels et les tendances des crimes connexes influencés par le marché criminel.

Regroupement par souche géographico-culturelle : À l'origine, les organismes d'application de la loi avaient recours à des regroupements généralisés (p. ex., de souche asiatique, est-européenne ou italienne) pour catégoriser les groupes du crime organisé. Même si les regroupements par souche géographico-culturelle demeurent valides pour certains groupes criminels, d'autres groupes criminels sont multi-ethniques tantôt par leurs membres, tantôt par leurs associations criminelles. L'attribution d'une souche ethnique à des groupes du crime organisé ne signifie pas que tous les membres du groupe ethnique en question sont impliqués dans le crime organisé, ni que les autorités des pays d'origine de ces personnes ont permis des activités criminelles ou y ont participé. (Voir *Catégorisation du Groupe de travail sur le crime organisé*).

Renseignement : Information soumise au processus de planification, de direction, de collecte, d'évaluation, de compilation, d'analyse, de diffusion et de réévaluation.

Renseignement d'actualité : Renseignement lié à la situation d'une menace, d'un événement, d'une circonstance ou d'une indication d'activité illicite en cours.

Renseignement d'appréciation : Le renseignement d'appréciation permet d'effectuer une évaluation prospective et des évaluations de renseignements prévisionnelles en vue d'anticiper les progrès futurs dans le milieu policier et d'analyser leurs répercussions.

Renseignement d'avertissement : Le renseignement d'avertissement jette un pont entre le renseignement d'actualité et le renseignement d'appréciation, car il s'articule autour des problèmes faisant l'objet d'alertes qui ont été convenus dans

le cadre d'un mécanisme de soutien décisionnel qui exige une alerte rapide, une certaine forme de politique, des renseignements ou une intervention opérationnelle.

Renseignement ethnographique : Ce type de renseignement porte sur les formes d'association et d'organisation (indigène, traditionnelle ou locale) ainsi que sur les méthodes de mobilisation (p. ex., *hawala*). Il met l'accent sur les interactions personnelles, les enjeux importants sur le plan culturel et la façon dont les groupes de personnes réagissent face à certains événements.

Renseignement opérationnel : Renseignement qui aide les cadres supérieurs des organismes d'application de la loi à planifier des activités de réduction du crime et à répartir les ressources de façon à atteindre les objectifs opérationnels.

Renseignement stratégique : Le renseignement stratégique permet de comprendre la portée et l'orientation de l'activité criminelle et d'en donner une vue d'ensemble actuelle. Il facilite donc la prise de décisions par les cadres supérieurs et la détermination des mesures à prendre.

Renseignements de base (généraux) : Habituellement de nature encyclopédique, ces renseignements fournissent toute une gamme d'information et de renseignements de base.

Répression criminelle axée sur les renseignements : La répression criminelle axée sur les renseignements comprend la collecte, l'analyse et l'échange de renseignements en vue d'obtenir un produit final du renseignement destiné à éclairer la prise de décisions de la police aux niveaux tactique et stratégique.

Ressource : Le matériel et l'expérience que possède une source de risques pour prendre des mesures concrètes ou atteindre un objectif.

Risque : On entend par risque l'incertitude entourant les événements et les résultats à venir. Il se mesure sous l'angle de la probabilité et des préjudices (incidence) d'un événement qui a le potentiel de favoriser la réalisation d'un objectif important. On l'exprime souvent ainsi : menace + vulnérabilité = risque.

Sleipnir : Technique d'évaluation analytique de la menace élaborée par la GRC qui utilise un ensemble d'attributs (capacités, limites et vulnérabilités), classés par ordre d'importance, pour évaluer la menace relative que posent les groupes criminels organisés. Des valeurs sont ensuite associées à chaque attribut : élevée, moyenne, faible, nulle ou inconnue.

Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé : Cette stratégie, élaborée et entièrement soutenue par l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) en collaboration avec le SCRC, décrit le processus par lequel les organismes d'application de loi déterminent les priorités en matière de crime organisé et de crimes graves. Les personnes choisies pour représenter les organismes municipaux, provinciaux et fédéraux d'application de la loi communiquent au Comité provincial

de coordination des opérations les priorités municipales et provinciales en matière de répression, établies à partir des évaluations intégrées des menaces provinciales. Ces priorités, ainsi que les menaces interprovinciales, nationales et internationales relevées dans l'*Évaluation nationale de la menace*, sont ensuite présentées au Comité national de coordination des opérations.

Sujet d'intérêt : Personne qui participe activement à des activités criminelles qui ont une grande portée géographique et qui causent d'importants préjudices. Les activités touchent habituellement de nombreuses régions et de nombreux biens criminels, et le sujet agit auprès de plus d'une organisation criminelle.

Vraisemblance : Possibilité qu'un événement se produise. Sert à décrire de façon qualitative la probabilité et la fréquence.

Vulnérabilité : La vulnérabilité se définit comme la probabilité d'une attaque réussie. Il est possible de mesurer la vulnérabilité de chaque élément à risque sur un continuum allant de « résilience totale » à « susceptibilité totale ».

Bibliographie sommaire

ALBANESE, Jay S. *The Prediction and Control of Organized Crime: A Risk Assessment Instrument for Targeting Law Enforcement Efforts*, Virginia Commonwealth University, 2002. http://www.ojp.usdoj.gov/nij/international/programs/ukr_pred_paper.pdf [anglais seulement].

Annual Report and Threat Assessment 2006: Organized Crime in Ireland, Organized Crime Task Force: www.octf.gov.uk [anglais seulement].

ATKINS, Ian, comm. adj. de la Division H (Nouvelle-Écosse) GRC, et Robert FALHMAN, directeur intérimaire du SCRC. Présentation devant le Comité exécutif national du SCRC sur le modèle canadien des renseignements criminels, Ottawa, mars 2007.

BLACK, Christopher, et Tom VANDER BEKEN. *Reporting on Organised Crime: A Shift from Description to Explanation in the Belgian Annual Report on Organised Crime*, Antwerpen : Maklu, 2001.

BRAND, Sam, et Richard PRICE. *The Economic and Social Costs of Crime*, Home Office Research Study, Economics and Resource Analysis Research, Development, Royaume Uni, 2000, <http://www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs/hors217.pdf> [anglais seulement].

CARTER, David L., Ph.D. « Intelligence Requirements and Threat Assessments ». *Law Enforcement Intelligence: A Guide for State, Local and Tribal Law Enforcement Agencies*, School of Criminal Justice, Michigan State University, novembre 2004. <http://www.cops.usdoj.gov/Default.asp?Item=1404>

DOLAN, Paul, Graham LOOMES, Tessa PEASGOOD et Aki TSUCHIYA. « Estimating the Intangible Victim Costs of Violent Crime », *British Journal of Criminology*, vol. 45, 2005, p. 958 976.

DOLAN, Paul, et Tessa PEASGOOD. « Estimating the Economic and Social Costs of the Fear of Crime », *British Journal of Criminology*, vol. 47, 2007, p. 121 132.

ERVIN, J. WWF: *Rapid Assessment and Prioritization of Protected Area Management (RAPPAM) Methodology*, Fonds mondial pour la nature, Gland (Suisse), 2003, http://www.panda.org/about_wwf/what_we_do/forests/our_solutions/protection/tools/rappam/index.cfm [anglais seulement].

European Organized Crime Threat Assessment 2006, www.europol.europa.eu/publications/OCTA/OCTA2006.pdf [anglais seulement].

Guidance on the National Intelligence Model 2005, National Centre for Policing Excellence (NCPE) au nom de l'Association of Chief Police Officers (ACPO), Royaume Uni, <http://www.acpo.police.uk/asp/policies/Data/nim2005.pdf> [anglais seulement].

KENT, Sherman. *Words of Estimative Probability*, Centre for the Study of Intelligence, Central Intelligence Agency, 1964, <https://www.odci.gov/csi/books/shermankent/6words.html> [anglais seulement].

KERR, Richard, Thomas WOLFE, Rebecca DONEGAN et Aris PAPPAS. « A Holistic Vision for the Analytical Unit », *Studies in Intelligence*, vol. 50, no 2. 2006, p. 47 57. https://www.cia.gov/csi/studies/vol50no2/html_files/index.html

KHALSA, Sundri. *Forecasting Terrorism Indicators and Proven Analytical Techniques*, Scarecrow Press Inc., 2004.

MALTZ, Michael. *Measuring the Effectiveness of Organized Crime Control Efforts*, Chicago, IL: University of Chicago Press, 1990.

Organized Crime Markets in Queensland: A Strategic Assessment, Queensland Crime and Misconduct Commission, Crime Bulletin Series, no 6, septembre 2004, www.cmc.qld.gov.au/PUBS.html [anglais seulement].

PETERSEN, Martin. *Making the Analytical Review System Work*, Centre for the Study of Intelligence, Central Intelligence Agency, http://www.cia.gov/csi/studies/vol49no1/html_files/analytic_review_7.html [anglais seulement].

Project Krystal: A Strategic Assessment of Organized Crime in Queensland, Queensland Crime Commission and Queensland Police Service, 1999, <http://www.cmc.qld.gov.au/data/portal/00000005/content/18651001141364539740.pdf> [anglais seulement].

QUARMBY, Neil. *Futures Work in Strategic Criminal Intelligence*, Australian Crime Commission, 2003, <http://www.aic.gov.au/conferences/evaluation/quarmby.pdf> [anglais seulement].

RENZI, Fred (colonel). U.S. Army, *Networks: Terra Incognita and the Case for Ethnographic Intelligence*, Military Review, septembre-octobre 2006, http://www.army.mil/professionalwriting/volumes/volume4/december_2006/12_06_1.html [anglais seulement].

SMITH, Dwight C. « Paragons, Pariahs, and Pirates: a Spectrum-based Theory of Enterprise », *Crime and Delinquency*, vol. 26, no 3, 1980, p. 358 386.

STRANG, Steven J. Project *SLEIPNIR: An Analytical Technique for Operational Priority Setting*, Gendarmerie royale du Canada, [sans date], https://analysis.mitre.org/proceedings/Final_Papers_Files/135_Camera_Ready_Paper.pdf [anglais seulement].

Alerte stratégique précoce aux fins de renseignement criminel : Cadre théorique et méthodologie Sentinelle, Service canadien de renseignements criminels (SCRC), 2007.

Nations Unies. *Results of a Pilot Survey of Forty Selected Organized Criminal Groups in Sixteen Countries*, 2002, http://www.unodc.org/pdf/crime/publications/Pilot_survey.pdf [anglais seulement].

VANDER BEKEN, Tom. « Risky Business: A Risk-based Methodology to Measure Organized Crime », *Crime, Law and Social Change*, vol. 41, no 5, juin 2004, p. 471 516.

VANDER BEKEN, Tom, et Melanie Defruyter. « Measure for measure: Methodological Tools for Assessing the Risk of Organised Crime », *Threats and Phantoms of Organised Crime, Corruption and Terrorism: Rhetoric and Critical Perspectives*, Petrus C. VAN DUYNÉ, Matjaz JAGER, Klaus VON LAMPE et James L. NEWELL (édit.), Wolf Legal Publishers (WLP), 2004.

VON LAMPE, Klaus. « Making the Second Step Before the First: Assessing Organized Crime – the Case of Germany », *Crime, Law and Social Change*, vol. 42, no 4-5, janvier 2005, p. 227 259.

VON LAMPE, Klaus. « Measuring Organised Crime: A Critique of Current Approaches », *Threats and Phantoms of Organised Crime, Corruption and Terrorism: Rhetoric and Critical Perspectives*, Petrus C. VAN DUYNÉ, Matjaz JAGER, Klaus VON LAMPE et James L. NEWELL (édit.), Wolf Legal Publishers (WLP), 2004.

VON LAMPE, Klaus. *Proposal for a Common European Approach to Assess Organized Crime: Assessing Organized Crime*, 2005, www.assessingorganisedcrime.net/publications/AOC-DLV22-vD1.pdf [anglais seulement].

VON LAMPE, Klaus. *The Use of Models in the Study of Organized Crime*, présenté à la conférence de 2003 du Consortium européen de recherches en sciences politiques, Marburg (Allemagne), 2003, <http://www.organized-crime.de/modelsofoc.htm> [anglais seulement].